

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **GRENOBLE**

Dénomination : AMC CONSULTANT

n° de gestion : 1984B00058

n° d'identification : 329 024 335

n° de dépôt : A2012/005111

Date du dépôt : 08/06/2012

Pièce : rapport du commissaire aux comptes du
19/03/2012



1022180



1022180

Maurice BARNÉOUD

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble

TRIBUNAL de COMMERCE
Déposé au GREFFE le :

08 JUIN 2012

Sous le N° S.A.A.

AMC CONSULTANT

1, rue des Méridiens

38130 - ÉCHIROLLES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ
EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE**

36, rue de la liberté. 38130 - ÉCHIROLLES

Membre d'une Association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté

N°SIRET : 316 178 425 00021 N° TVA IC : FR 29 316 178 425

Téléphone fixe : 04.76.09.25.34 . Téléphone portable : 06.07.75.54.38 . Adresse mail : maurice.barneoud@wanadoo.fr

A.M.C. CONSULTANT

Société Anonyme au Capital de 50 000€

Siège Social : 1 Rue des Méridiens

38130 - ÉCHIROLLES

RCS GRENOBLE B 329 024 335

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME AMC CONSULTANT EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En ma qualité de commissaire aux comptes de la société AMC CONSULTANT et en application des dispositions de l'article L. 225-244 du code de commerce, j'ai établi le présent rapport en vue de me prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier si le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Mes travaux ont consisté notamment à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de mon rapport.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Échirolles,
Le 19 mars 2012

Maurice BARNEOUD
Commissaire aux Comptes

